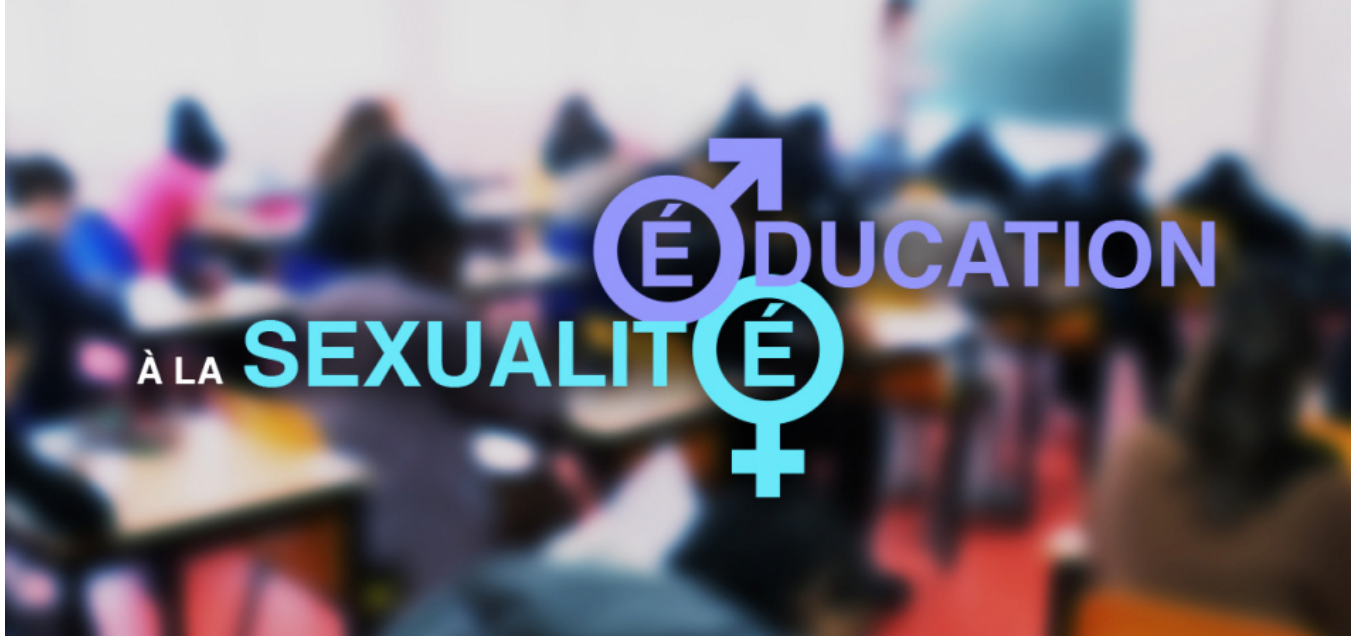


# Ateliers d'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)

Cette action est proposée dans le cadre du **plan départemental de prévention et de lutte contre la prostitution des mineurs**, adopté en novembre 2022.



**La lutte contre la prostitution des mineurs est une priorité du département.**

Dans ce cadre il est proposé d'offrir aux établissements scolaires qui le souhaitent, des interventions menées par les Conseillères Conjugales et Familiales (CCF) et/ou les sage-femmes du service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département.

**Contribuant à préparer les élèves à leur vie d'adulte, les interventions EVARS se fondent sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elles veillent à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun.**

Les actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle abordent les questions de l'amour, l'amitié, la relation à l'autre, les relations femmes-hommes, le genre, le respect, le consentement, l'estime de soi, les infections sexuellement transmissibles, les premières fois, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, les violences, la prostitution.

**Elles ont pour objectifs de :**

- Donner la possibilité aux collégiens d'aborder leur sexualité de manière responsable, dans le respect de soi et des autres, en ayant connaissance des facteurs pouvant conduire à un comportement à risque ;
- Travailler sur les représentations du public sur la vie affective et sexuelle ;
- Inciter les jeunes à être acteurs de leur santé en leur apportant des informations objectives et des outils ;
- Permettre aux adolescents un repérage des ressources, des structures et des professionnels en matière d'information, d'aide et de soutien, dans et à l'extérieur de l'établissement scolaire ;
- Lutter contre les comportements homophobes ou sexistes, contre les violences sexuelles dont la prostitution ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Prérequis :** La candidature doit être portée par l'IDE scolaire et/ou l'AS. Leur présence lors des interventions est obligatoire ; à défaut, celle d'un représentant de l'équipe pédagogique. Pour des raisons de confidentialité et d'intimité, il est préférable de confier les élèves aux intervenants et à l'IDE ou l'AS.

**Ateliers :** Mise en place de 2 séances d'EVARS par classe (1 séance en demi-groupe avec les filles et 1

séance en demi-groupe avec les garçons) ; plus une séance-débriefing en grand groupe mixte si possible.

*Tous les détails de cette action dans le document **Organisation générale du dispositif** ci-contre.*

Infos pratiques

- Niveau(x) : à destination de l'ensemble des classes du niveau 4ème OU du niveau 3ème **(SEGPA comprises)**
- Collège éligible : collèges publics
- Date limite d'inscription : **Vendredi 4 octobre 2024**

Contact

[aline.polo@valdoise.fr](mailto:aline.polo@valdoise.fr)

Documents

[Organisation générale du dispositif](#)